

Rapport annuel des activités et des dépenses du comité de suivi

Projet Bourque

Année 2020

Un rapport annuel des activités et des dépenses du comité correspondant à l'exercice financier du titulaire doit être publié par le titulaire sur le site Internet et transmis au ministre avant le 30 juin de chaque année. Le comité prépare la portion du rapport concernant ses activités et la transmet au titulaire au moins 15 jours ouvrables avant la date maximale pour publier le rapport. Le titulaire produit l'autre portion du rapport concernant les dépenses du comité.

Nom du titulaire: Pieridae Quebec Development Limited Partnership (Pieridae Energy)

Nom du comité: Comité de suivi du Projet Bourque

Licences: 2009PG496, 2009PG497, 2009PG498, 2009PG504 et 2009PG505

Partie I

Résumé des activités du comité au cours de l'année:

La première rencontre du comité s'est tenue par conférence VDO le 30 juin 2020 à 11h00. L'animation et la coordination de la conférence ont été faites par le titulaire.

Membres du comité

Nom des membres	Nom de l'organisme
Mme Délisca Ritchie-Roussy	Municipalité de Murdochville
Mme Karina Espinoza-Rivière	UPA Gaspésie les Îles
M. Thierry Ratté	Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie
Mme Lovia Castilloux	Citoyenne
M. Jacques Gauthier	Les entreprises Jacques Gauthier
M. Jean-Yves Laliberté	Pieridae Energy
M. Robert Côté	Chantier Naval Forillon

Non-membres et observateurs

Participants	Organismes
M. Charles Drouin-Lavigne	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

Nombre de réunions qui se sont tenues:

Une seule rencontre a eu lieu cette année dans le cadre du rapport annuel devant être transmis au ministre chaque année. Compte tenu de la pandémie et des règles sanitaires mises en place par les autorités, la rencontre s'est tenue par conférence VDO.

Enjeux traités:

- L'animateur précise qu'il sera la personne responsable des communications pour le titulaire.
- Le Google disque mis en place pour transmettre l'information nécessaire aux membres de chaque comité est toujours accessible. Son adresse sera envoyée par courrier aux membres des comités.
- Depuis la dernière rencontre, aucune demande de travaux n'a été effectuée sur les licences et le comité n'a pas jugé nécessaire de convoquer une réunion.
- Le site de Bourque compte deux puits forés horizontalement, il s'agit du puits Bourque Hz No 1-R 1 et du puits Bourque Hz No 3.
- Ces puits sont actuellement suspendus et font l'objet d'inspections régulières par le représentant du titulaire à Gaspé.
- Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) stipule que le titulaire doit à chaque année procéder à l'échantillonnage et l'analyse de l'eau des puits d'observation de la nappe phréatique. Ce rapport est transmis au MELCC.
- À la suite des différentes demandes d'abandon des licences en 2018 et 2019, la licence 2009PG505 a été ajoutée aux licences du projet Bourque en raison de la présence du puits suspendu Pétrolia, Le Ber No 1.
- La formation géologique dite de Forillon constitue l'objectif de forage des régions de Galt et de Bourque.

Décision corporative :

En fin d'année 2019, Pieridae Energy a réévalué l'ensemble de ses licences d'exploration au Québec et a conclu que ses propriétés ne répondaient plus à ses besoins de développement futurs. Par conséquent, la compagnie :

- cesse toute activité d'exploration sur le territoire de ses licences;
- offre ses propriétés Bourque, Haldimand et Matapédia à un acquéreur potentiel; et, ferme sa place d'affaire située dans la ville de Québec.

Partie II:

Résumé des dépenses du comité:

Aucune dépense n'a été rapportée cette année.

Exercice financier du titulaire:

Ce rapport annuel des activités et des dépenses du Comité de suivi du projet Bourque s'inscrit dans le cadre de l'exercice financier 2020 de Pieridae Energy Limited, se terminant le 31 décembre.